

Neuchâtel, le 29 avril 2026

Avec « Un toit pour tous », la Ville propose des nichoirs à prix doux et des conseils pour accueillir les hirondelles, les martinets et les chauves-souris

Les hirondelles, les martinets et les chauves-souris nichent sous les toits et sur les façades de nos maisons depuis presque toujours. Pour préserver cette cohabitation, la Ville de Neuchâtel lance une offre incitative réservée à ses habitant-e-s. Dans le cadre de sa stratégie en faveur de ces animaux, elle lance l'action « Un toit pour tous » avec des nichoirs à prix très réduits et des conseils techniques gratuits dispensés par des partenaires spécialisés.

Depuis des millénaires, hirondelles, martinets et chauves-souris cohabitent avec l'homme, trouvant dans nos bâtiments un refuge essentiel. Ces espèces, précieuses pour la régulation des insectes, font aujourd'hui face à une raréfaction de leurs sites de nidification, accentuée par les rénovations énergétiques. Pour répondre à ce défi, la Ville de Neuchâtel lance l'action « Un toit pour tous ». Cette initiative s'inscrit dans une stratégie globale en faveur des espèces qui nichent dans les bâtiments et qui encourage les habitant-e-s à se mobiliser pour préserver ces discrets voisins.

Une stratégie communale active

Cette initiative constitue l'un des volets du programme « Nicheurs en bâtiments ». Celui-ci a déjà permis l'installation de plus de 250 nichoirs sur des bâtiments communaux et dans des espaces publics ces trois dernières années. En parallèle, la Ville mène des expertises dans plusieurs lieux pour identifier et sécuriser les gîtes à chauves-souris en vue de futures rénovations. L'action « Un toit pour tous » vise quant à elle à étendre cette dynamique chez les privés.

Trois piliers pour une cohabitation réussie

La réussite de cette cohabitation repose sur trois actions concrètes :

PROTÉGER LA PÉRIODE DE REPRODUCTION : C'est le point le plus crucial. La période s'étend d'avril à septembre, quand les oiseaux élèvent leurs petits et les chauves-souris occupent leurs gîtes de maternité. Toute intervention sur un bâtiment occupé doit être planifiée hors de cette période, idéalement en hiver, voire plutôt en automne pour les chauves-souris. A noter que ces espèces étant strictement protégées, la destruction de leurs nids ou gîtes est interdite par la loi.

ACCUEILLIR LEUR PRÉSENCE : Leur occupation est temporaire et saisonnière. Une attitude bienveillante et quelques aménagements simples (comme des planchettes anti-fientes) suffisent pour bien vivre la cohabitation.

ENCOURAGER LEUR INSTALLATION : La pose de nichoirs, autant sur les façades existantes qu'intégrée à des rénovations, est essentielle pour compenser la perte de sites naturels. Pour assurer non seulement le gîte mais aussi le couvert, il convient d'entretenir les espaces verts et les jardins propices à la biodiversité.

« Un toit pour tous » : une offre incitative et accompagnée

Afin de permettre à tout un chacun d'agir pour ces espèces, la Ville propose des nichoirs fabriqués localement par les ateliers d'insertion Polyvert à des tarifs symboliques. Cette offre est exclusivement réservée aux habitant-e-s de la commune.

Pour garantir le succès de l'installation, chaque achat peut être précédé d'un conseil gratuit des partenaires experts : le WWF Neuchâtel pour les oiseaux et Chiroptera Neuchâtel pour les chauves-souris. Ils vous aideront à choisir le bon emplacement et la bonne orientation (*coordonnées sur le site de la Ville*).

Tarifs préférentiels :

- › Nichoir à hirondelle de fenêtre : 5 francs
- › Nichoir à martinet noir : 10 francs
- › Nichoir à chauve-souris : 20 francs

La commande s'effectue via un formulaire sur le site de la Ville. Les nichoirs sont ensuite à retirer sur place (Office des Parcs et Promenades, rue des Tunnels 7 à Neuchâtel). La Ville invite les participant-e-s à partager des photos de leurs installations à : durable.neuchatel@ne.ch.



En savoir plus : neuchatelville.ch/accueillir-la-nature/nicheurs-en-batiments

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :
Service de la communication, 032 717 77 15/39

